

La Maison de
Marthe & Marie



LES ÉCHOGRAPHIES

de la Maison de Marthe & Marie



N°11 JUIN 2017



BRAVO

La Maison de Marthe et Marie a reçu de la préfecture de Paris l'**agrément d'intermédiation et de gestion locative sociale**. C'est une reconnaissance officielle du travail formidable fait par l'ensemble des bénévoles, volontaires et salariés dans l'accompagnement des futures mamans vers l'insertion sociale et professionnelle.



BIENVENUE !

Depuis notre dernière lettre d'informations en novembre 2016, 8 bébés sont nés dans les colocations : **Jeanne, Mila, Jahrell, Adèle, Beyoncé, Sabine, Théone et Aaron**. Ainsi, 31 bébés sont nés dans les colocations depuis la création de l'association.

CHERS AMIS,

Nouveau logo, nouvelle mise en forme de votre lettre d'information, nouvelles rubriques... La Maison de Marthe et Marie fait sa mue.

Des changements indispensables pour mieux vous informer, mieux vous sensibiliser, si nécessaire à l'importance de notre action et vous inviter à nous soutenir.

De vos dons dépendent nos moyens, notre capacité à ouvrir de nouvelles colocations et aider toujours plus de futures mères en difficulté.

Parlez de nous à vos amis, donnez-leur cette lettre et ainsi j'espère que vous serez nombreux à nous venir en aide. Merci d'avance.



Stéphanie Saboly
Directrice

GRÂCE À VOS DON

En septembre prochain, Villeneuve d'Ascq entre Lille et Roubaix, accueillera la 5^e colocation de la Maison de Marthe et Marie.

6 chambres et un emplacement idéal : proche du métro et du tram, des commerces (5 minutes à pied), à deux pas d'une grande maternité, de la PMI et des services sociaux locaux... Il ne nous reste plus qu'à aménager l'appartement pour accueillir les futures mamans et leurs nouveau-nés pendant les vacances d'été.

Vos dons serviront à acheter des matelas neufs, de l'électroménager, des transats... Merci !

LE CHIFFRE

87 %

des mamans que nous accueillons ne sont plus en relation avec le père biologique. Ce fait contribue grandement aux difficultés qu'elles rencontrent.



POUR MIEUX COMPRENDRE...



UN CONSTAT...

Attendre un enfant, quoi de plus naturel ? Imprévue ou souhaitée, une grossesse ne ressemble hélas pas toujours à ce que l'on voit dans les comédies romantiques. Changements hormonaux, modification du corps, cristallisation des tensions voire ruptures dans un couple.

Autant de facteurs qui confrontent la future mère à des difficultés auxquelles elle n'est pas toujours préparée. Dépression liée à la solitude, précarité financière qui engendre mauvaise alimentation et absence de suivi médical... Autant de dangers pour la mère et l'enfant.



À ces femmes qui n'ont pas la chance d'être entourées, que leur jeune âge ou une situation précaire met en danger, **la Maison de Marthe et Marie offre un abri, une famille de cœur pour vivre une grossesse dans la sérénité, accueillir et aimer l'enfant à venir** et participer autant que possible à la construction d'un futur pour s'épanouir.

UNE SOLUTION QUI REPOSE SUR 3 PILIERS

DES COLOCATIONS SOLIDAIRES

Un appartement avec une chambre pour chacune des 8 occupantes.

Futures ou jeunes mamans et volontaires, elles y partagent les repas, les soirées et souvent beaucoup plus : des amitiés, du réconfort, des joies... comme dans toutes les familles

DES VOLONTAIRES ET DES RESPONSABLES D'ANTENNE

Les volontaires sont là avant tout pour vivre dans une **relation d'amitié avec les mamans, pour créer un esprit familial et accueillant** et leur permettre de poursuivre sereinement leur grossesse et les premiers mois du bébé. Elles les aident aussi pour certaines tâches du quotidien.

UN ACCUEIL LIMITÉ DANS LE TEMPS POUR TOUS

Les mamans peuvent rester le temps de leur grossesse et jusqu'au 1 an de l'enfant. Ainsi la maison de Marthe et Marie reste une étape dans la construction de leur futur.

Les volontaires restent 24 mois au maximum, la colocation ne doit pas être un artifice pour trouver un logement à loyer modéré.

GROS PLAN SUR... LES VOLONTAIRES

Il s'agit de jeunes femmes, âgées de 25 à 35 ans, qui acceptent de venir vivre, une année, deux au maximum dans cette colocation pas comme les autres **pour aider, soutenir et accompagner les futures mamans et leurs bébés.**



JUDITH 26 ANS



**"Volontaire ?
Une évidence"**

Pour elle, devenir volontaire était une évidence, presque une vocation. Infirmière de profession, elle venait de terminer une année dans une école à Montpellier. Elle s'apprêtait à rejoindre Nantes, sa région d'origine afin d'y reprendre son métier. La perspective de se retrouver seule dans un studio ne l'enchantait guère. Elle le dit avec conviction : **"Je ne suis pas faite pour vivre toute seule, je suis malheureuse sans les autres !"**

Elle tombe sur une annonce postée recherchant des volontaires pour la coloc' de Nantes et comprend immédiatement qu'il s'agit là d'un signe. "... j'ai su que ce serait ma place... Aider des futures mamans est un sujet qui me tient profondément à cœur ; c'est bien beau de se dire "il faudrait" mais j'ai ressenti ce besoin de le vivre autant que de le dire !"

LE PLUS IMPORTANT POUR ELLE DANS LA COLOC'

Accueillir l'autre comme elle est et l'aimer. Pas de jugement, pas de leçons, juste le partage.

LE PLUS DIFFICILE POUR ELLE DANS LA COLOC'

Réussir à être aussi attentive et disponible pour chacune qu'elle le souhaiterait malgré toutes les occupations du quotidien, du travail...

LE PLUS BEAU SOUVENIR

Il y en a tant... Les fous rires, les sourires des petits anges, lorsqu'une maman avec confiance ouvre son cœur, une soirée à chanter autour d'un feu de camp avec des chamalows grillés, l'arrivée de nouvelle mini-coloc' au retour de la maternité...



JEANNE 26 ANS



**"Volontaire ?
ça me correspond
très bien"**

Étudiante en alternance, Jeanne est habituée à vivre en colocation. Ayant obtenu son stage à Paris, elle est à la recherche d'un logement quand Anne-Laure, la responsable d'antenne salariée, vient présenter l'association et faire un appel à volontaires, elle se dit que cette solution lui correspond très bien.

Cadette d'une famille de 6 enfants, tante de 14 neveux et nièces, elle a vécu les grossesses de ses sœurs, est habituée aux enfants et surtout a pu voir combien il est difficile pour une jeune maman de se retrouver seule (certaines de ses sœurs étant épouse de militaire).

"C'est plus une seconde famille qu'une colocation. Avec ses joies mais aussi parfois ses contraintes. Quand on ne rentre pas, ou qu'on rentre tard, on prévient." Jeanne quittera sans doute la colocation en septembre, une fois qu'elle aura trouvé son premier emploi.

LE PLUS IMPORTANT POUR ELLE DANS LA COLOC'

C'est plus une famille qu'une colocation. L'ambiance y est familiale. On fait attention aux autres, contrairement à ces autres colocations où l'on se croise sans se connaître.

LE PLUS DIFFICILE POUR ELLE DANS LA COLOC'

Les départs sans aucun doute. On s'attache aux mamans, aux bébés quand ils sont là et les au revoir même pour une belle vie sont difficiles.

LE PLUS BEAU SOUVENIR

Les moments passés ensemble le soir, les sorties qu'on fait. Quand le bébé qu'on a attendu ensemble, arrive.

**Et qu'en pense,
Laurine,
une jeune
maman
de 24 ans ?**

LE PLUS IMPORTANT POUR ELLE DANS LA COLOC'

C'est d'être à plusieurs, comme dans une famille qu'on se serait créée. Plusieurs mamans qui vivent les mêmes difficultés et angoisses. C'est de pouvoir échanger avec celles qui viennent d'être mère pour avoir moins peur.

LE PLUS DIFFICILE POUR ELLE DANS LA COLOC'

Les courses. Chacune a des goûts différents et il n'est pas toujours facile de se mettre d'accord.

LE PLUS BEAU SOUVENIR

C'est sans doute toutes ces soirées passées à la maison, dans le salon à jouer à parler... Juste être bien ensemble.

LA RUBRIQUE DES DONATEURS

Les belles histoires qui naissent dans les murs de nos colocations ne pourraient pas voir le jour sans le soutien financier de nos donateurs. Vous êtes un acteur essentiel de notre association.

Merci.

 **PETIT PANORAMA DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION**



POUR UN SOUTIEN IMMÉDIAT

- Le simple : le don par chèque ou carte bleue sur notre site Internet.
- Le doux : le virement automatique, une petite somme chaque mois.

66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % du revenu imposable.

POUR INSCRIRE VOTRE GÉNÉROSITÉ DANS LE TEMPS

- Le classique : faites une place sur votre testament à notre association.
- Le moderne : désignez notre association comme bénéficiaire de tout ou partie de votre assurance-vie qu'il s'agisse d'un nouveau ou d'un ancien contrat.

Pour en savoir plus, **prenez contact avec nous.** Nos échanges resteront strictement confidentiels et ne vous engagent en rien.

POUR UN DON EXCEPTIONNEL, AVEC LE CONCOURS D'UN NOTAIRE

- Un héritage ou un gain inattendu que vous voulez partager avec nous ? **Pensez à la donation.**



POUR RESTER **INFORMÉ**

Si vous voulez nous aider, en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet : www.martheetmarie.fr
Retrouvez-nous également sur Facebook.



Lille - Lyon - Nantes
Paris - Strasbourg



3 rue du Gavouet
27950 Saint-Marcel



Tél. 07 69 51 06 60
info@martheetmarie.fr

Directeur de la publication : Jeanne Bertin-Hugault - Comité de rédaction : la Maison de Marthe et Marie - nbcom -
Maquette : UP'co pour nbcom - Impression : PRD - Crédit photos : Brigitte Delibes. Ne pas jeter sur la voie publique.